

ADHÉRER À L'AREQ : un choix astucieux



Micheline Jourdain

Plusieurs associations québécoises regroupent des personnes retraitées. L'origine professionnelle et citoyenne de ces personnes est variée. Cette multiplicité renvoie à des intérêts sociaux, à des choix d'activités de loisirs, à la volonté de défendre ses droits comme citoyens âgés. Une bonne dizaine de ces associations sont composées de person-

nes dont les liens sont renforcés parce qu'elles ont œuvré dans le monde du travail au sein des services publics québécois, principalement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux comme fonctionnaires du gouvernement ou comme employées du secteur parapublic (les commissions scolaires, par exemple). D'autres associations aux liens plus lâches recrutent une diversité plus éclatée. La FADOQ ou l'AQDR, par exemple.

À l'image de ses premières luttes pour constituer les premiers syndicats d'enseignantes dans les années trente, Laure Gaudreault a repris le collier trente ans plus tard pour créer la première association de personnes retraitées formellement constituée. À cette époque de la CIC (Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec), les premières centaines de retraités provenaient exclu-

sivement de l'enseignement et la nouvelle association a survécu essentiellement grâce à la CIC, devenue plus tard la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec) et en 2000, la CSQ (Centrale des syndicats du Québec) auprès de qui notre affiliation permet toujours de bénéficier de services et d'expertise.

Cinquante ans plus tard, l'AREQ compte sur ses propres moyens (vos cotisations) et regroupe plus de 56 000 membres provenant de l'ensemble du territoire québécois. Ces membres sont regroupés dans

10 régions qui sont elles-mêmes divisées en 90 secteurs où les membres vivent leur appartenance et peuvent compter sur des bénévoles pour animer la vie associative. Somme toute, des milliers de bénévoles qui connaissent les besoins de leurs confrères et consœurs; certains occupent des postes électifs dans chacune des instances de l'AREQ et peuvent y porter les

préoccupations des membres. Ces instances sont bien adaptées à la réalité des régions et des centres urbains. Grands et petits secteurs ont les moyens (budgets et outils) de fonctionner et d'offrir à leurs membres des services et des activités de proximité, car l'AREQ redistribue l'argent des cotisations, selon une péréquation déterminée par les personnes présidentes au sein du Conseil national. Il s'agit de sommes importantes permettant d'assurer de tels services ainsi que le fonctionnement des instances locales et régionales.

L'origine professionnelle et citoyenne de ces personnes est variée.

Cette multiplicité renvoie à des intérêts sociaux, à des choix d'activités de loisirs, à la volonté de défendre ses droits comme citoyens âgés.



Sommaire

Billet de la présidente 1 et 3

Mot de la coordonnatrice 2

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS 4 - 6

Développer notre pouvoir d'agir

Les artistes et les artisans
se rencontrent

Conseil national automnal

PROJETS 7 - 9

Une journée juste pour nous

Journée internationale des femmes

Les bienfaits des interventions
de l'État?

Jour de la Terre

LA VIE DANS LES SECTEURS 10-11

INFO 12 - 19

Assemblée générale du secteur,
un moment important de l'année

Convocation à l'Assemblée générale
régionale

Un rendez-vous pour nos artistes

Collecte FLG 2013

En route vers le Congrès 2014

Qui peut être membre de l'AREQ
en 2013?

Chronique
de la Fondation Laure-Gaudreault

Micheline Sicotte tient bon la vie!

Anne-Marie Dupont honorée

Chronique informatique

RÉFLEXION 20-22

Un bilan climatique inquiétant
pour notre monde

Ma vie à la retraite

CHRONIQUE DES JARDINS 23

INFORMATION IMPORTANTE 24

Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service inc.

Prochaine publication: mai 2014

Date de tombée: 14 mars 2014

Tirage: 6 350 copies

Vers une nouvelle année...



Gaétane Lebel-Fillion

« Il ne faut pas pleurer pour ce qui n'est plus mais être heureux pour ce qui a été. »

Marguerite Yourcenar

À l'aube d'une nouvelle année, nous avons souvent le réflexe de revisiter les mois qui viennent de s'écouler. Les moments heureux refont surface et viennent réchauffer les journées de froidure automnale alors que d'autres événements, qui ont été difficiles à vivre, risquent de s'incruster dans notre quotidien. La citation de Marguerite Yourcenar nous invite à la sagesse. Vous en réaliserez l'importance en parcourant le touchant témoignage de Sonia Trépanier, une amie de Micheline Sicotte.

Ce numéro rejoint nos préoccupations personnelles en nous faisant revivre des activités qui ont eu lieu en septembre et en octobre: une session de formation pour les membres du Conseil régional, la rencontre annuelle des artistes et artisans et le Conseil national de l'AREQ. Puis, les rubriques *Projets* et *La vie dans les secteurs* vous permettront de connaître des activités organisées à votre intention et de réserver dès maintenant certaines journées pour participer à celles qui vous intéressent.

Dans la section *Information*, des rendez-vous incontournables: l'Assemblée générale régionale et les assemblées générales sectorielles, vous sont présentées par Micheline Jourdain, présidente régionale. Vous y trouverez aussi réponses à des questions que vous vous posez peut-être, notamment, au sujet du Congrès de l'AREQ et de la possibilité pour les nouveaux retraités qui ont déjà été membres de la CSQ et qui ont fini leur carrière avec un autre groupe syndical d'adhérer à notre association. Enfin, le résultat de la collecte de fonds au profit de la Fondation Laure-Gaudreault vous est révélé par Lise Labelle, trésorière régionale.

Je constate qu'encore une fois le bulletin régional vous offre un menu varié qui, en plus des sujets déjà mentionnés, vous propose les chroniques habituelles. Et, vous l'aurez remarqué en entrée, le billet de la présidente met en vedette notre appartenance à l'AREQ rappelant la fondation de l'association et soulignant les avantages d'y adhérer.

L'équipe de rédaction espère que vous savourerez cette parution avec plaisir page après page et, en ce temps des Fêtes, vous souhaite de la santé pour continuer de profiter pleinement de votre retraite au sein de l'AREQ et de soutenir ceux et celles qui en ont besoin.



Joyeuses Fêtes!

Gaétane Lebel-Fillion

Coordonnatrice de l'équipe du bulletin Échos de l'Île
gaetane.fillion@gmail.com

Responsable: Lise Labelle

Coordonnatrice: Gaétane Lebel-Fillion

Équipe de production: Luc Brunet,
Aurore Dupuis, Micheline Jourdain,
Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, André Pelletier.

Ont collaboré à ce numéro: Marie Barrette, Denis Bergeron,
Richard Cardinal, Anne-Marie Dupont, Véronique Gauthier,
Micheline Jalbert, Thérèse Labossière, Richard Languérand,
Lahcen Moumen, Ghislaine Séguin et Sonia Trépanier.

Révision linguistique: Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)

(suite de la page 1)

Il n'est pas étonnant de constater que les médias donnent un reflet un peu pâle des réalités et de la notoriété de l'AREQ surtout à Montréal, car nous avons affaire aux quotidiens nationaux. Le fait que notre siège social soit à Québec limite peut-être notre visibilité sur la scène montréalaise, mais par contre, ce siège social est situé à quelques pas des ministères lorsqu'il faut interpellier les ministres sur les dossiers des personnes âgées, participer à des commissions parlementaires ou même organiser une manifestation devant l'Assemblée nationale !

Nous avons nos propres médias sectoriels, régionaux et le *Quoi de neuf* national pour occuper l'espace médiatique. Partout, ces médias circulent auprès de nos partenaires de divers organismes sociaux, voire auprès d'un plus large public.

Micheline Jourdain
Présidente

ÊTRE MEMBRE DE L'AREQ, c'est :

- * **Être membre d'une organisation démocratique** (voir l'article sur le congrès dans ce présent numéro) ;
- * **Compter sur une association qui connaît bien la situation** des retraités et des personnes âgées, une association qui s'intéresse à toutes les dimensions de la vie de la personne retraitée ;
- * **Participer à une association qui combat les préjugés** contre les personnes âgées et qui agit pour briser leur isolement ;
- * **Profiter de la couverture d'une mutuelle d'assurance** dont les frais d'administration se limitent à 5 % ;
- * **Pouvoir rejoindre directement sur la ligne 1-800** une dizaine de salariés dont les présidents et présidentes des secteurs ont pu constater la disponibilité, le professionnalisme et l'expertise ;
- * **Adhérer à une association dont les finances sont saines**, dûment administrées et vérifiées par plusieurs niveaux d'instances et de compétences ;
- * **Faire partie d'une association** à qui tous les gouvernements du Québec ont reconnu sérieux, compétence et cohérence ;
- * **Être membre d'une association largement présente** dans les coalitions et les coordinations avec d'autres organismes pour défendre les droits des personnes âgées et améliorer leurs conditions de vie.



Développer notre pouvoir d'agir



Lise Labelle

Une démarche d'empowerment

Tel était le titre de la formation à laquelle ont participé les membres du Conseil régional au cours de la session de ressourcement organisée en septembre dernier. C'est devenu une tradition pour les personnes présidentes sectorielles de se retrouver, au début de chaque année, avec la personne présidente régionale, pour une journée de formation et une journée consacrée aux affaires administratives, dans un lieu de villégiature. Mais bien que nous nous installions dans un endroit confortable, en dehors de la routine quotidienne, ces deux jours ne sont pas des vacances. Les journées commencent à neuf heures et se terminent à seize heures et parfois seize heures trente. Et durant la soirée, nous en profitons pour mieux nous connaître, ce qui favorise le travail d'équipe au cours de l'année.

Cette année, nous avons fait appel au **Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)** pour notre journée du 4 septembre et cet organisme nous a délégué Guy Fortier pour animer notre groupe.



Les membres du Conseil régional

Qu'est-ce que l'empowerment ?

L'Office de la langue française le traduit par autonomisation qu'elle définit ainsi: *processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement.*

À travers des échanges et des discussions et surtout, à l'aide de jeux de rôles, nous avons réfléchi sur «comment développer notre pouvoir d'agir personnel et collectif». Pour améliorer notre pouvoir d'agir, il faut participer à des regroupements, s'informer et prendre une place aux débats. Il faut aussi avoir une bonne estime de soi, accroître avec les autres des compétences pratiques pour agir et enfin, maintenir une conscience critique pour reconnaître un problème, reconnaître aussi que nous sommes plusieurs à avoir la même difficulté et que c'est ensemble que l'on peut agir sur cette situation.

Considérant que ce que nous avons pu apprendre au cours de cette journée pouvait aider nos collègues des Conseils sectoriels et les responsables des divers comités, nous avons décidé de réquisitionner le CPRF pour l'avant-midi de la Rencontre régionale, le 14 novembre.

Ensemble, nous ne nous attendons pas à changer le monde, mais nous pourrions sûrement améliorer notre vie personnelle et exercer une influence sur notre société grâce à notre capacité de nous conscientiser aux différents problèmes et à notre capacité d'agir individuellement et collectivement.

Lise Labelle, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



L'animateur, Guy Fortier, captive son auditoire.

Les artistes et les artisans



Denis Bergeron

SE RENCONTRENT

Nous étions vingt-deux à nous retrouver d'abord pour un dîner, le 17 octobre 2013, à l'école St-Pius-X. Par la suite, nous avons échangé au sujet des activités du Comité des arts visuels, au cours de l'année 2012-2013. Trois expositions ont eu lieu durant cette période: les artisans ont présenté leurs œuvres le 6 décembre 2012 et les artistes ont exposé leurs réalisations le 7 mars 2013 lors de la Journée internationale des femmes et le 30 mai 2013 dans le cadre de l'Assemblée générale régionale. Pour cette dernière exposition, les artistes signifient leur satisfaction quant au choix de la salle d'exposition au Buffet LDG, à Montréal.

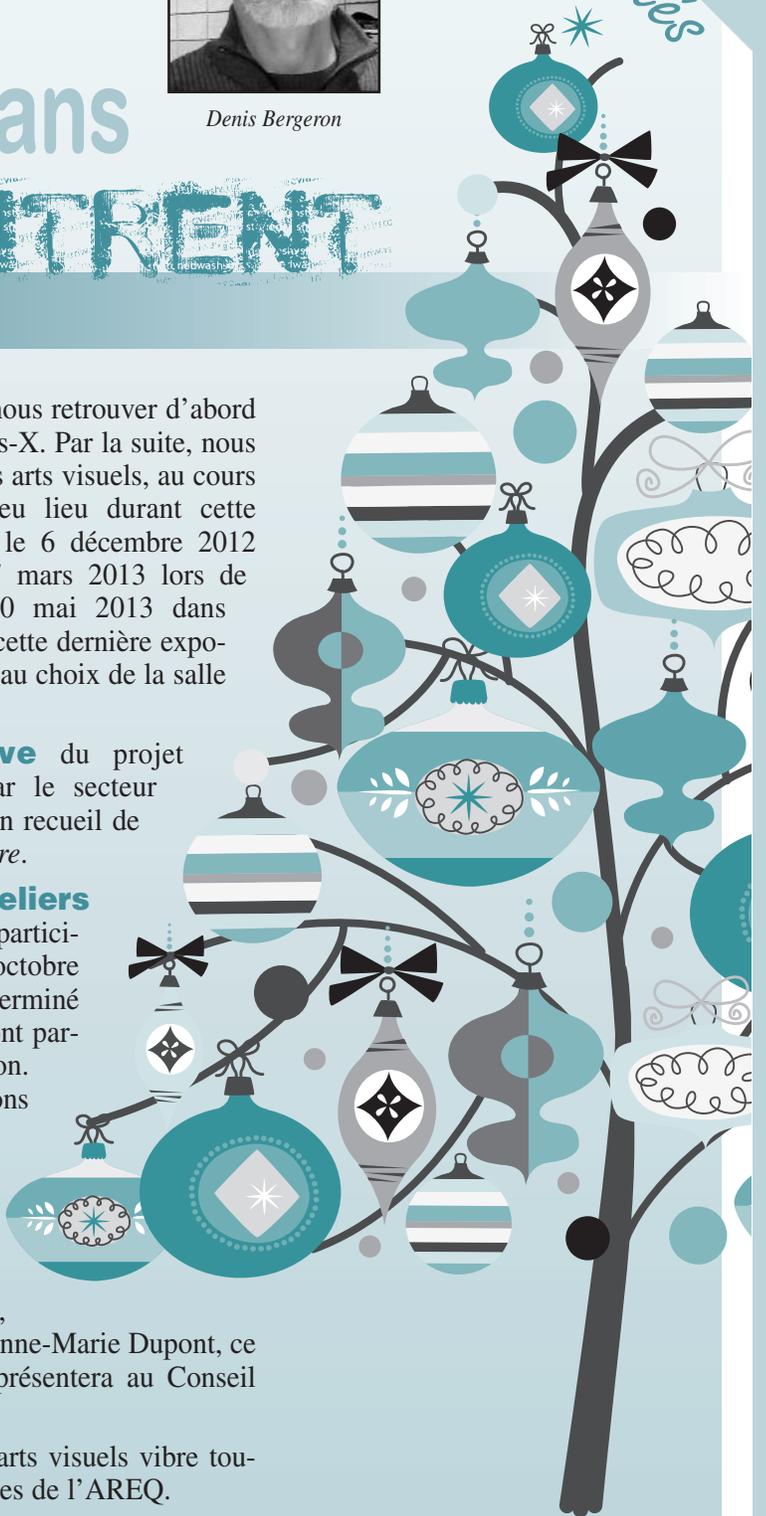
Nous avons procédé à une **rétrospective** du projet annoncé l'an dernier, dans *Échos de l'Île*, par le secteur Du Ruisseau Raimbault et qui consistait à créer un recueil de poèmes jumelés à des photos, intitulé *Je veux te dire*.

Cet automne, le projet s'est poursuivi. **Trois ateliers** destinés à favoriser la création chez les personnes participantes ont été offerts les 24 septembre, 23 octobre et 27 novembre 2013. Le projet devrait être terminé au printemps 2014. Neuf secteurs de la région y ont participé, ce qui témoigne d'une très belle collaboration. Le recueil sera publié le 8 mai 2014. (Précisions à venir dans le prochain numéro).

Un **nouveau projet**, pourrait prendre forme à l'automne 2014, soit celui d'une *Journée des arts visuels*. Présenté par Solange Catafard-Mayer et des membres du CAV dont Josette Morin, Pierre Lelièvre, Paul-Émile Lagacé, Florence St-Louis, ainsi que Johanne Clément et Anne-Marie Dupont, ce projet fera l'objet de discussions et le CAV le présentera au Conseil régional. C'est un dossier à suivre...

Comme vous pouvez le constater, le Comité des arts visuels vibre toujours et veut répandre de la beauté chez les membres de l'AREQ.

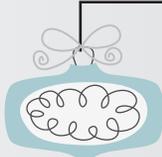
Denis Bergeron, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Conseil national automnal



Thérèse Labossière



**Collaboration
indispensable
des personnes
bénévoles et employées
qui s'unissent pour
défendre les dossiers
de l'AREQ avec
professionnalisme**

Du 28 au 31 octobre dernier à Granby, avait lieu le Conseil national de l'AREQ. Dans son message d'ouverture, notre président, Pierre-Paul Côté rappelle les préparatifs nécessaires au prochain congrès, occasion privilégiée pour assurer la vitalité de notre association. Ce mot d'ouverture se veut rassembleur. C'est pourquoi, il nous rappelle la collaboration indispensable des personnes bénévoles et employées qui s'unissent pour défendre les dossiers de l'AREQ avec professionnalisme. Je vous présenterai quelques points de l'ordre du jour qui m'ont particulièrement intéressée.

À l'item *Communications*, Martine Dignard a fait la mise à jour sur la politique éditoriale du magazine Quoi de neuf écrivant dans son avant-propos que cela s'imposait afin de répondre aux nouvelles réalités... en matière d'édition. Elle a aussi présenté un modèle de bulletin sectoriel, même si des formations ont été offertes dans les secteurs, ce fut une bonne révision pour les plus expérimentés et un apprentissage pour les nouveaux. Cet apprentissage les orientera sûrement vers des résultats intéressants. Pour la production des bulletins, Martine a cru bon faire une mise en garde concernant le respect des droits d'auteur sur des textes ou des parties de texte, sans oublier les photos provenant d'Internet. Comme chaque secteur reçoit un montant pour la parution de ses bulletins, il

va de soi que les membres bénéficient de ce service.

Rien d'étonnant à ce que la Charte des valeurs québécoises ait été d'actualité à ce Conseil national! À ce propos, Ginette Plamondon en a fait une présentation globale qui nous a permis de connaître les différentes propositions du gouvernement, la position des intellectuels et celle des féministes. L'AREQ n'est pas en marge de cette discussion: dans son plan d'action 2011-2014, elle proposait à ses membres une participation à la réflexion et aux actions axées sur la laïcisation de l'État. Le dossier est loin d'être clos.

La présentation sur OXFAM-Québec m'a particulièrement intéressée. Une vidéo nous a transportés au Honduras. Nous avons constaté l'importance des dons pour permettre des changements tangibles et extraordinaires au chapitre de la santé et de l'agriculture. À titre d'exemples: l'installation de cheminées dans les foyers (afin d'évacuer les gaz causés par la combustion), de filtres d'eau potable et le creusement d'étangs pour capter l'eau des bassins versants. Ainsi, l'im-

plantation d'une nouvelle technologie agricole a permis une amélioration certaine de la production alimentaire.

Une conférence intitulée: «Vers une nouvelle politique pharmaceutique» présentée par Micheline Beaudry m'a interpellée. L'invitée a exposé le problème du coût élevé des médicaments et des limites de l'aide financière publique à l'industrie pharmaceutique. En novembre 2012, Québec solidaire déposait un projet de loi sous la désignation de Pharma-Québec. Selon la proposition de Québec solidaire, l'État pourrait produire des médicaments à un coût très inférieur à celui des pharmaceutiques. Nous pourrions qualifier cela d'audacieux ou d'extrémiste, mais selon l'étude, s'il s'avérait une réussite, une économie de plus ou moins deux milliards par année pourrait être réalisée.

Avant de terminer, l'imagerie du congrès a été dévoilée. C'est à partir d'un coin-coin que surgissent dix papillons aux couleurs multicolores symbolisant les dix régions de notre association. Pour moi, si les papillons suscitent l'émerveillement et l'idée de liberté, d'aller de l'avant, je crois qu'on ne pouvait pas mieux choisir comme illustration pour traduire le thème du prochain congrès: «D'hier à demain, l'AREQ toujours en action». À vous de la découvrir!

Thérèse Labossière
Secteur Lachine (06-L)

Depuis 2006, le Conseil exécutif régional organise chaque année une journée «Occupons-nous de nos affaires» à votre intention. 2014 ne fera pas exception et cet événement se déroulera le 21 janvier prochain au CFACQ, 1200, rue Crémazie Est de 9 h à 15 h 30.

Je suis particulièrement fier du contenu de cette journée 2014. Nous commencerons la journée avec Madame Lise Pedneault de la Caisse Desjardins de l'Éducation qui sera accompagnée d'une spécialiste des fraudes de toutes sortes dont peuvent être victimes les personnes retraitées: courriels douteux et hameçonnage, vol de cartes de crédit, vol d'identité, propositions de placements à rendement fabuleux, arnaques auprès des grands-parents, etc. Nous ne sommes jamais trop informés contre tous les pièges que peuvent nous tendre les fraudeurs.

UNE JOURNÉE juste pour nous

Au cours de la deuxième partie de l'avant-midi, avec sa verve habituelle, Louis-Georges Boissy fera une mise à jour des protections offertes par nos assurances.

Après le dîner, nous recevrons Madame Line Bolduc. Nous traiterons de sujets qui peuvent nous préoccuper à la retraite:

anxiété, inquiétude au sujet de la santé, des finances, etc. Madame Bolduc dispose d'un outil efficace contre cela: le rire. Elle nous entretiendra de «La gestion du stress à la retraite par la joie de vivre». C'est une journée qui promet d'être très enrichissante et nous vous attendons en grand nombre.

Inscription dans votre secteur après de la personne présidente ou de la personne responsable de la trésorerie à qui vous remettrez 15 \$ pour le coût d'une boîte à lunch santé.

Lise Labelle
Trésorière régionale
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Nomination

Au cours de l'automne, le Conseil régional a nommé Micheline Jalbert au poste de responsable régionale du Comité de l'environnement. Toutes nos félicitations et un grand MERCI à Micheline qui a déjà investi beaucoup de temps dans le fonctionnement et l'organisation des activités du comité depuis presque 2 ans.

Micheline Jourdain



Sonia Trépanier

JOURNÉE internationale des FEMMES LE VENDREDI 7 MARS 2014

FÉMINISME ET ENGAGEMENT PERSONNEL À LA RETRAITE

À l'occasion de la Journée internationale des femmes de 2014, le Comité de la condition des femmes (CCF) de la région de Montréal vous invite à participer à un DESSERT-CAUSERIE avec une femme remarquable, retraitée de l'enseignement et de la vie syndicale, membre de l'AREQ. Elle est une citoyenne toujours très engagée, madame MONIQUE RICHARD.

Monique, ex-présidente de la CSQ, a été enseignante, militante syndicale jusqu'à la présidence de son syndicat local, le Syndicat de l'enseignement de Champlain (Rive-Sud de Montréal) avant d'être présidente de la CSQ. Une fois à la retraite de sa première vie de femme engagée, elle a été députée à l'Assemblée nationale du Québec où elle représentait la circonscription de Marguerite-D'Youville sous la bannière du Parti québécois. Défaite aux dernières élections de 2012, elle travaille depuis avec madame Véronique Hivon, députée de Joliette, sur un dossier très important: le droit de mourir dans la dignité.

Monique sera des nôtres le vendredi 7 mars 2014 pour échanger avec nous sur le féminisme, sur l'engagement personnel à la retraite ainsi que pour parler des différents dossiers qu'elle a portés et défendus au cours de sa dernière carrière politique, dont la question du droit de mourir dans la dignité.

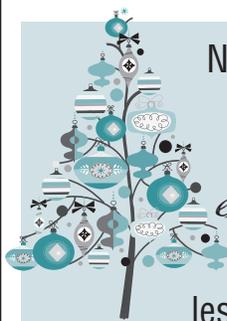
C'EST DONC UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

DESSERT-CAUSERIE

Vendredi 7 mars 2014 de 13 h à 15 h 30
(inscription à compter de 12 h 30)
au 1200, boul. Crémazie Est
(à l'est de la rue Christophe-Colomb,
stationnement et entrée à l'arrière)
(autobus 192, direction est, à partir du métro
Crémazie)

Coût de 5 \$ payable à l'entrée

**Inscription auprès de la responsable du CCF
de votre secteur, avant le 28 février 2014.**



Nous profitons de l'occasion
pour vous souhaiter
*une Bonne
Heureuse année 2014,*
à vous et à toutes
les personnes que vous aimez.

Sonia Trépanier
Secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du Comité de la condition des femmes



Luc Brunet



Les BIENFAITS des interventions de l'État ?

Certains pays interviennent beaucoup dans leur économie, d'autres beaucoup moins. Certains vous diront que l'économie se porte mieux quand l'État n'intervient pas, d'autres ne jureront que par une intervention énergique de l'État.

Vous êtes invités à participer à une activité interactive portant sur les interventions de l'État. L'activité aura lieu le **jeudi 27 mars 2014, au 1200, Crémazie Est** (métro Crémazie), de **13 h à 16 h**. Venez constater par vous-mêmes les bienfaits de ces interventions dans les

domaines de l'éducation, de la santé, de la natalité infantile et de bien d'autres

Ressource :

Érik Bouchard-Boulianne,
Économiste Centrale des syndicats du Québec

Comme d'habitude, il vous en coûtera 5 \$ pour participer à cette activité. Vous vous inscrivez auprès de la personne responsable sectorielle du Comité d'action sociopolitique.

Luc Brunet, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)



Jour de la TERRE 2014



Micheline Jalbert

DATE: Mardi 22 avril 2014
LIEU: CFACQ
1200, Crémazie Est, Montréal
HORAIRE: 13 h à 15 h 45
INSCRIVEZ-VOUS
auprès de la personne responsable
sectorielle du Comité de l'environnement



La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, diverses activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

Il est des temps dans la vie où tout se bouscule...

Il semble que les jours défilent à un rythme fou et qu'on peine à les suivre!

En d'autres moments qui n'en finissent plus de finir, s'allongent les heures creuses de l'ennui!

Pourtant, les heures sont fidèles à elles-mêmes, 60 minutes

et 3 600 secondes implacables pour chacune...

Si vous voulez cueillir pleinement et joyeusement la vie, voici des invitations à saisir au vol pour la culture, la compagnie, la découverte, le plaisir...

Le secteur **AU PIED DU COURANT**

PROPOSE des visites

AU PLANÉTIUM :

Continuum et de la terre aux étoiles

Date: le mercredi 29 janvier, de 10 h à 12 h

Lieu: 4801, rue Pierre-de-Coubertin

Coût: 12 \$

Dîner: à la Bagatelle

AU COLLÈGE DE MONTRÉAL

(Les Sulpiciens)

Date: le mercredi 26 février, de 10 h à 11 h

Lieu: 116, rue Notre-Dame Ouest

Coût: on offre un don

Dîner: à l'Arrivage

LE GESÙ,

Centre de créativité et l'église

Date: le mercredi 26 mars, de 10 h 30 à 12 h

Lieu: 1202, rue Bleury

Coût: on offre un don

Dîner: au Seingalt

MIEUX CONNAÎTRE

Hydro-Québec

Date: le mercredi 30 avril, de 10 h à 12 h

Lieu: 75, boul. René-Lévesque Ouest

Coût: gratuit

Dîner: au Rubis Rouge

LE PARC LAFONTAINE

avec kaléidoscope

Date: le mercredi 28 mai, de 10 h à 12 h

Lieu de départ:

porte d'entrée du centre Calixa-Lavallée

Coût: 15 \$

Dîner: chez Ty-Breez

QUÉBEC :

le Parlement, l'observatoire

Date: le mercredi 11 juin, de 8 h à 21 h

Lieu: départ de Place Versailles

Coût: 75 \$

Dîner: au Parlementaire

Souper: à la Casa grecque de Drummondville

Veillez réserver 2 semaines avant l'activité.

Hélène Pelland :

514 256-0129

helenepelland@videotron.ca



Le secteur de la **POINTE-AUX-TREMBLES**

INVITE à des spectacles

Voici les billets réservés pour la salle de spectacle Hector-Charland à l'Assomption :

2 mai

PATRICK NORMAN

Coût: 31,40\$ au lieu de 41\$

19 juin

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES

Pièce de Félix Leclerc avec Chantal Baril, Robert Brouillette, Jean Maheux et plusieurs autres.

Coût: 31\$ au lieu de 40\$



11 juillet

DÎNER DE CONS

Avec Marcel Leboeuf, André Robitaille, Brigitte Lafleur, Geneviève Rochette, Antoine Durand, Pierre Chartrand.

Coût: 41\$ au lieu de 52\$

14-20 août

VOYAGE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Autocar de luxe, tout compris (sauf dépenses personnelles, un dîner, un souper).

Coût: 1 370\$, en occupation double

INFORMATION :

Carole Beaulne 450 585-7423

bcine@videotron.ca

*Une grande variété d'activités nous sont donc offertes, pour agrémenter le temps qui passe !
Sachons stimuler notre curiosité, secouer notre léthargie, et partons à la découverte de ce monde riche de savoir,
de talent, et d'occasions de fraterniser tout en ayant du plaisir... On nous attend, soyons présents !*

Le secteur **AHUNTSIC-OUEST**

L'AUTRE MAISON

Le secteur Ahuntsic-Ouest vous invite à la présentation du film L'Autre Maison dont le personnage principal est atteint de la maladie d'Alzheimer et dont les deux fils ne s'entendent pas sur la meilleure façon de l'accompagner dans cette maladie. Une vision du rôle de proche aidant au masculin.

La projection du film sera suivie d'un échange soit avec le réalisateur du film ou avec un des comédiens.

Lieu : le CFACQ au 1200, Crémazie Est

Coût : 5\$

Date : À CONFIRMER, probablement au cours de la dernière semaine de février. L'information sera communiquée à la personne présidente de votre secteur.

INSCRIPTION
auprès de **Lise Labelle**
450 669-2511



Joyeuses Fêtes à tous!

Marie Barrette

Secteur Du Ruisseau Rimbault (06-B)

L'Assemblée générale du secteur, un moment important de l'année

Le printemps 2014 marque la fin du triennat. L'Assemblée générale de chaque secteur revêt une importance particulière car c'est une année d'élection à la présidence. Des personnes présidentes qui terminent deux mandats consécutifs doivent quitter leur poste et le secteur doit élire une nouvelle personne à la présidence. Celles qui terminent un premier mandat peuvent en solliciter un deuxième. Les autres postes en élection, cette année, sont la 2^e vice-présidence, le secrétariat et le poste de la personne 2^e conseillère. On se rappelle que le poste de secrétariat était en élection l'an dernier pour un mandat d'un an. Cette année, il est en élection pour un mandat de trois ans et l'année 2013-2014 ne sera nullement comptabilisée lorsqu'il sera question d'être éligible pour un deuxième mandat de trois ans.



Anne-Marie Dupont

UN RENDEZ-VOUS pour nos artistes

Le Comité des arts visuels est très actif et les personnes qui le composent sont dévouées à la cause des arts visuels. Grâce à l'initiative de la région de Montréal et surtout grâce à la persévérance de Lise Labelle qui croyait fermement à l'apport des artistes dans notre vie, les autres régions de l'AREQ bénéficient maintenant d'un appui financier.

L'Assemblée générale régionale aura lieu le jeudi 22 mai 2014. Depuis plusieurs années, c'est un jour attendu par les artistes de l'AREQ-Montréal qui participent à l'exposition organisée par le CAV. Selon la tradition, il y aura un vote pour un Coup de cœur et pour deux Mentions.

ARTISTES, c'est le temps de songer à votre participation à ce bel événement annuel. Il n'est pas trop tôt pour commencer à vous y préparer.

C'est toujours un moment privilégié qui permet d'offrir de la beauté au regard des visiteurs. Les artistes sont fiers de présenter le résultat de leur création. C'est aussi une occasion d'accueillir de nouvelles personnes qui se sont découvert des talents artistiques. C'est une expérience très valorisante et même si le but n'est pas d'exposer dans une grande galerie d'art très reconnue, c'est un privilège et, pour certains, un dépassement que d'exposer lors de l'Assemblée générale régionale.

Les responsables sectoriels solliciteront votre participation. N'hésitez pas... vous êtes tous les bienvenus!

Anne-Marie Dupont, secteur De Lorimier (06-D)
Responsable du Comité des arts visuels

Les secteurs tiendront leur AGS aux dates suivantes ;

- A) Ahuntsic-Est le mercredi 7 mai 2014
- B) Du Ruisseau Raimbault le vendredi 2 mai 2014
- D) De Lorimier le jeudi 17 avril
- E) Montréal-Nord le mercredi 30 avril 2014
- F) Au pied du courant le mercredi 16 avril 2014
- H) Ouest-de-l'Île le mardi 29 avril 2014
- J) Pointe-aux-Trembles le mardi 8 avril 2014
- K) Parc Maisonneuve le mardi 15 avril 2014
- L) Lachine le jeudi 24 avril 2014
- M) Angrignon le mercredi 14 mai 2014
- N) Ahuntsic-Ouest le jeudi 1^{er} mai 2014
- R) Saint-Léonard le mercredi 23 avril 2014
- S) Anjou le mardi 13 mai 2014

Pour des informations supplémentaires, adressez-vous à la personne présidente de votre secteur. Participez en grand nombre à votre AGS, c'est la démocratie en action.

CONVOCATION

à l'Assemblée générale régionale

Par la présente, je vous convoque à l'Assemblée générale régionale qui aura lieu le 22 mai 2014, au Buffet LDG, 2953, rue Bélanger (angle 8^e Avenue) Montréal.

Venez prendre connaissance de l'état de réalisation du plan d'action et des rapports financiers; vous serez aussi invités à voter le plan d'action et à décider de toute autre question à caractère régional. De plus, vous serez appelés à élire les 5 personnes qui formeront le Conseil exécutif régional pour 2014-2017: une personne présidente, deux vice-présidentes, une personne responsable de la trésorerie et une autre responsable du secrétariat.

La rencontre débutera à 9 heures et se terminera vers 15 heures. Une contribution de 15\$ est demandée pour le dîner servi sur place. La région assumera l'équivalent de cette même somme pour chacun et chacune afin de vous assurer un excellent repas. Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans vos secteurs (bulletins, courriels, chaînes téléphoniques).

À cette occasion, vous pourrez visiter une exposition des œuvres de nos artistes de l'AREQ-Montréal.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Micheline Jourdain
Présidente

COLLECTE DE FONDS au profit de la FONDATION LAURE-GAUDREault 2013

Commencée le 1^{er} mai dernier, la collecte 2013 s'est terminée au début de novembre et a rapporté la somme de 13 811\$.

Au nom des personnes et des organismes qui pourront recevoir une aide financière grâce à cet argent, je tiens à remercier tous les généreux donateurs et donatrices pour leur contribution.

Il nous faut mentionner nos partenaires habituels

qui, année après année, répondent toujours généreusement à notre sollicitation :

Caisse Populaire Des Sources-Lac St-Louis	750\$
Caisse Desjardins de l'éducation.....	500\$
SSQ Groupe financier	300\$
Fonds de solidarité FTQ.....	300\$
Protections Résaut	250\$
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau	250\$
La Personnelle.....	200\$
RSTS (infographie du bulletin Échos de l'Île)	100\$
Caisse Provost de Lachine	100\$
Caisse Desjardins de Montréal-Nord.....	100\$

L'AREQ-Montréal a versé 500\$ à la FLG dans le cadre de cette collecte et 8 secteurs ont effectué des dons à partir de leur budget; ces dons varient de 100\$ à 731\$. Au total, c'est 3 056\$ qui ont été donnés à notre fondation à même les fonds de l'AREQ.

Quatre-vingt-cinq membres, soit 1,3% de nos effectifs,

ont fait des contributions individuelles dont vingt-six ont fait des dons de 100\$ ou plus :

Micheline Jourdain	400\$	Pauline Daoust	100\$
Marcel Dufour	200\$	Christian Savard	100\$
Dorothée Morin	135\$	Lise Labelle	100\$
Marthe Laforest.....	135\$	Diane Chabot.....	100\$
Robert Lesage	100\$	Hélène Gingras	100\$
Pierrette Couillard	100\$	Ly Nhieu Van.....	100\$
Richard Raymond	100\$	Anne-Marie Dupont	100\$
Annette Fragman	100\$	Louise Richard	100\$
Sonia Trépanier	100\$		

Neuf membres ont fait un don de 100\$, tout en exprimant le désir que leur nom ne soit pas dévoilé.

Trois personnes ont donné chacune 100\$ à notre collecte, tout en n'étant pas membre de l'AREQ-Montréal : ce sont Rita Laurin, amie du secteur Ouest-de-l'Île, Marie-Ève Guy, chiropraticienne, amie du secteur Ahuntsic-Est et Robert Gaulin, président de la Fondation Laure-Gaudreault. Un organisme a aussi donné 100\$, le CHSLD Bourget.

Plusieurs secteurs ont organisé des vide-poches, des ventes de livres et nous ont envoyé le fruit de cette action collective. Mais j'ai un rêve, comme le disait Martin Luther King, c'est qu'à notre prochaine collecte, il y ait 1 000 membres qui fassent chacun un chèque de 20\$. Pensez-y, ça ferait 20 000\$ comme départ en plus des partenaires réguliers et des personnes qui peuvent donner davantage. 1 000 membres, c'est 15,5% de nos effectifs et 20\$, qu'est-ce que c'est, après tout ?

La Fondation Laure-Gaudreault ne peut donner que ce que nous lui donnons et les demandes de personnes ou d'organismes dans le besoin sont de plus en plus nombreuses, compte tenu de toutes les coupures effectuées par les gouvernements au cours des dernières années.

Un don à la FLG de Montréal, c'est de l'argent bien placé car 80% des sommes recueillies dans notre région y reviennent.

Lise Labelle, trésorière régionale

EN ROUTE
 vers le **CONGRÈS 2014**
 « D'HIER À DEMAIN, L'AREQ
 TOUJOURS EN ACTION »

Les 2, 3, 4 et 5 juin 2014, l'AREQ réunira son Congrès triennal. Selon les règlements de notre association, soixante-dix personnes provenant des 13 secteurs de notre région seront convoquées à cette large instance qui revêt, à plus d'un titre, un caractère solennel. Ce chiffre est fonction du nombre de membres dans chacun de nos secteurs et est déterminé pour établir un certain équilibre dans leur représentation. Toutefois, les plus petits secteurs ont droit à un nombre minimal de personnes un peu plus élevé en proportion, soit 4 délégués, pour les représenter. Ceux et celles d'entre vous qui avez participé, en avril et mai derniers, à l'Assemblée générale de vos secteurs respectifs, vous aviez la possibilité d'être désignés pour participer au Congrès, car c'est la responsabilité de cette instance de le faire.

Plus de 600 personnes participent au Congrès et c'est pour cela que j'utilisais ci-dessus le mot solennel étant donné le caractère grandiose et la durée de l'événement. Considérant le mode de nomination, les

congressistes sont vos représentants et représentantes et, à ce titre, chaque secteur, par les décisions de son Assemblée générale, détermine les positions que le secteur pourra acheminer à l'AREQ et défendre lors du congrès. Voilà pourquoi nous parlons d'un mode de représentation démocratique. Ces personnes sont vos déléguées; elles doivent donc tenir compte de vos préoccupations et du mandat qui leur a été donné par l'Assemblée générale du secteur qui a pu prendre connaissance du menu du congrès.

Si on compare l'AREQ aux autres organisations de personnes aînées du Québec qui réunissent soit un Congrès, soit une Assemblée extraordinaire au niveau de la province, l'AREQ se distingue par plusieurs spécificités: son mode de représentation, le financement de sa participation au congrès pour chaque personne (séjour, hébergement et déplacement), le grand nombre de personnes déléguées et l'ampleur des contenus qui y sont débattus.

Contrairement à un colloque ou à un séminaire, les personnes réunies en congrès discutent et délibèrent sur des sujets qui ont fait l'objet de consultations nombreuses et adoptent des décisions sur les orientations et les préoccupations qui seront au cœur des interventions de l'AREQ auprès de ses membres ou sur la scène publique en général. C'est stimulant de participer à un tel événement! Le congrès est l'occasion de mieux connaître l'AREQ, ses régions et un peu plus le Québec finalement. C'est un carrefour d'échanges entre les secteurs de l'AREQ, sur leurs expériences, leurs façons de voir et leurs préoccupations. C'est aussi un lieu où se façonne la culture commune de l'AREQ avec toute sa diversité et toutes ses forces. Participer au Congrès est à la fois une responsabilité importante et un privilège!



Micheline Jourdain

Qui peut être membre de l'AREQ en

2013?

**Toute personne qui a fait partie,
au cours de sa carrière,
d'un syndicat CSQ peut,
au moment de la retraite,
adhérer à l'AREQ.**

« La CSQ regroupe du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités, des intervenantes en service de garde, des infirmières et du personnel du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des travailleuses et des travailleurs des communications, du communautaire, du loisir et du municipal. »



Extrait du site WEB de la CSQ.

Bien sûr, une personne qui est membre d'un syndicat CSQ au moment de sa prise de retraite se verra proposer l'adhésion à l'AREQ, maintenant ainsi les protections liées à ses assurances et lui permettant de faire partie d'une association de personnes retraitées qui se veut une force pour la société.

Cependant, neuf syndicats d'enseignants se sont désaffiliés de la CSQ, en 2006. À la suite de cet événement, ces syndicats ont conservé les mêmes assurances durant quelques années, de sorte que leurs membres pouvaient adhérer à l'AREQ et conserver, entre autres, l'assurance médicaments. En 2009, les neuf syndicats ayant changé d'assureur, leurs membres qui se dirigeaient vers la retraite ne pouvaient rejoindre l'AREQ, car notre assureur ne voulait pas les assurer. Une démarche légale entreprise par l'AREQ se termina par un jugement le 31 mars 2011 et ce jugement enlève à

l'AREQ la possibilité d'offrir une assurance médicaments à ses membres de moins de 65 ans, de sorte que toutes ces personnes sont maintenant assurées par la RAMQ.

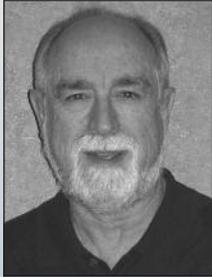
Conséquemment toutes les personnes qui ont pris leur retraite depuis 2009 et qui ont déjà été membres d'un syndicat CSQ peuvent, depuis le 31 mars 2011, adhérer à l'AREQ. Elles doivent faire leur demande d'adhésion en téléphonant à l'AREQ au 1 800 663-2408. Elles n'ont droit à aucune de nos assurances, mais elles ont celles de leur syndicat.

Si vous connaissez des personnes retraitées qui sont dans cette situation, invitez-les à se joindre à notre association et à choisir un secteur où elles sont susceptibles de retrouver d'ex-collègues.

*Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)*



Chronique de la Fondation LAURE-GAUDREAU



Richard Cardinal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÎNER-BÉNÉFICE

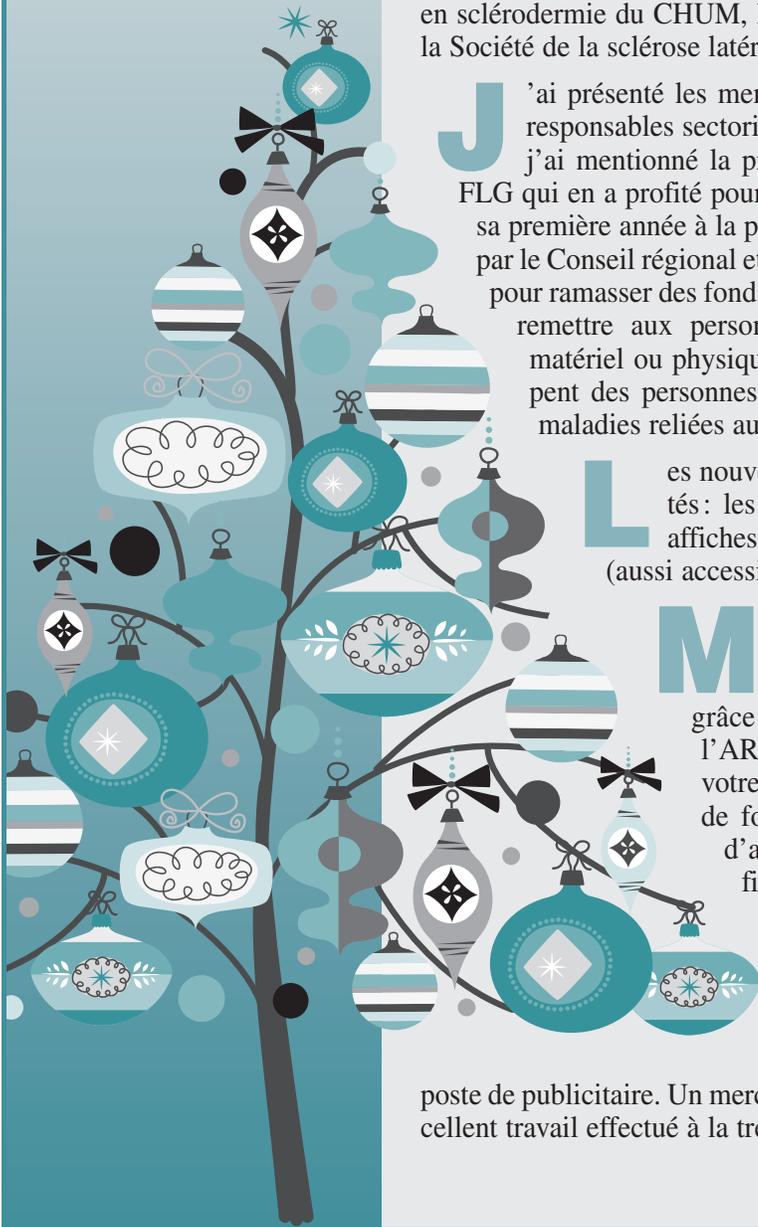
Le 6 novembre dernier, se tenait l'assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault, région Île de Montréal qui a réuni 72 personnes. Elles ont appris que 20 244\$ avaient été répartis entre trente-sept projets; 4 500\$ de cette somme ont été distribués par le Bureau provincial de la FLG à quatre organismes montréalais dont la mission est la recherche médicale des maladies reliées au vieillissement: Centre McGill d'études sur le vieillissement, la Chaire de recherche en sclérodémie du CHUM, la Fondation de l'Institut gériatrique de Montréal et la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec.

J'ai présenté les membres du Bureau de direction et les treize personnes responsables sectorielles de la FLG soulignant leur excellent travail. Puis, j'ai mentionné la présence de Robert Gaulin, président provincial de la FLG qui en a profité pour s'adresser à l'auditoire. Ce dernier a fait un bilan de sa première année à la présidence de la fondation et a souligné les efforts faits par le Conseil régional et par les treize secteurs de l'AREQ de l'Île de Montréal pour ramasser des fonds par différents moyens originaux qui ont permis de les remettre aux personnes pauvres ou défavorisées sur le plan affectif, matériel ou physique, aux organismes de jeunesse ou à ceux qui s'occupent des personnes âgées assaillies par des limitations causées par les maladies reliées au vieillissement.

Les nouveaux articles promotionnels de la FLG ont été présentés: les cartes de sympathie, les enveloppes mortuaires, les affiches et le site internet de la fondation: fondationlg.org (aussi accessible via le site internet de l'AREQ).

Micheline Jourdain, présidente, et Lise Labelle, trésorière, de l'AREQ-Montréal ont remis un chèque de 13 811\$ à la Fondation. Ce montant a été recueilli grâce à la deuxième collecte de fonds organisée par l'AREQ. Un grand merci aux nombreux donateurs pour votre générosité. Un seul souhait! Que la prochaine levée de fonds ramasse encore plus d'argent. Nous constatons d'année en année que le nombre des demandes d'aide financière augmentent.

Le nouveau Bureau de direction sera formé de Richard Cardinal, à la présidence, de Marthe Laforest, à la vice-présidence, de Denise Marcotte, au secrétariat, de Jacques Morrisette, à la trésorerie et de Pierrette Lavallée, au poste de publicitaire. Un merci tout spécial a été adressé à Michel Lanctôt pour l'excellent travail effectué à la trésorerie au cours des dernières années.



La rencontre s'est terminée par le traditionnel dîner-bénéfice au cours duquel les 128 participants se sont partagé plusieurs prix de présence dont de nombreux cadeaux offerts par les treize secteurs et une sculpture inuit, offerte par Martel Express Montréal Inc, objet d'un tirage spécial. Cette sculpture a été gagnée par Nicole Dauphinais du secteur Parc Maisonneuve. Les profits de la vente des billets de participation et des sommes ramassées lors de la contribution volontaire ont rapporté un peu plus de 3 500\$. Nous tenons à remercier notre principal commanditaire, soit la Caisse Desjardins de l'Éducation.

J'espère vous rencontrer lors de l'assemblée générale du 5 novembre 2014. N'oublions pas que la FLG est notre fondation et que nous devons en être fiers, mais surtout, nous devons toujours la soutenir.

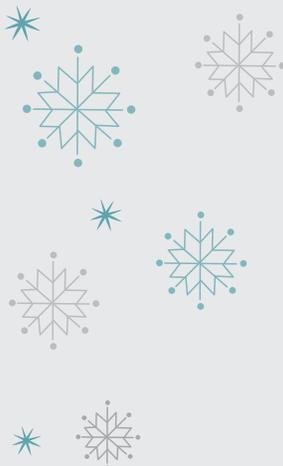
*Richard Cardinal
Président du Bureau régional
de la FLG*



*De gauche à droite :
Lise Labelle et Micheline Jourdain*



*De gauche à droite :
Micheline Jourdain, présidente de l'AREQ-Montréal,
Marthe Laforest, vice-présidente FLG, Richard Cardinal, président FLG,
Vincent Coulombe, directeur général de la Caisse Desjardins de l'Éducation,
Michèle Grenier, présidente du CA de la Caisse Desjardins de l'Éducation,
Robert Gaulin, président provincial FLG,
Jean Marcel Lapierre, membre du secteur Au pied du courant.*



Micheline Sicotte tient bon la vie!



Micheline avec des amies et amis en 2012.



Qui ne connaît pas Micheline Sicotte? Pour les rares membres de l'AREQ qui n'auraient pas eu cette chance de la voir passer à grande vitesse dans leur existence, sachez que Micheline est un numéro à part, fille d'une mère remarquable qui, encore aujourd'hui à 92 ans, est d'une impressionnante vitalité. Elle était une femme exceptionnelle dans tout ce qu'elle entreprenait et réalisait, une femme comme nulle autre, une enseignante hyper dévouée, une militante au cube, une mère dépareillée, une grand-mère impuissante... malheureusement. Une amie respectée et aimée.

Dans une vie antérieure, quand Micheline passait en coup de vent près de nous, elle nous entraînait avec elle dans des actions solidaires, toutes plus importantes les unes que les autres. Elle était de toutes les batailles pour la défense des droits des enseignantes et des enseignants qu'elle représentait sans jamais compter son temps ni ses énergies. Elle avait cette même attitude avec ses élèves en difficulté à qui elle ne laissait que le choix de réussir malgré leurs difficultés.

Micheline savait prendre toute la place pour mieux faire exister les autres. Une femme de parole qui avait tant à dire, tant à

défendre... Ses mots coulaient à flots... Elle réussissait à dire en 3 minutes ce qu'une personne normalement constituée aurait dit en 10 minutes. Longtemps après son passage, notre cerveau continuait à digérer le message reçu pour passer à l'action.

Micheline a pris sa retraite en 2001. Elle a, bien sûr, poursuivi son militantisme. D'abord, au sein de l'AREQ de son secteur Pointe-aux-Trembles, auprès de la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits et libertés, mais plus particulièrement à la Fondation Laure-Gaudreault de la région de Montréal, organisme auquel elle a su insuffler une vitalité nouvelle et engageante.

Au fil des dernières années, on a vu Micheline se battre contre un mal qu'elle n'arrivait pas à comprendre ni à dompter, perdre progressivement l'équilibre, et, chose bien incroyable, sa parole devenir de plus en plus difficile. Le diagnostic est tombé: elle souffrait d'une paralysie supranucléaire progressive (PSP), maladie orpheline dégénérative. Aucun traitement possible!

Aujourd'hui Micheline est paralysée. Elle ne parle presque plus. Et elle s'étouffe à faire peur! Elle a besoin d'aide pour chaque geste de sa vie. Mais son œil brille encore quand on la visite et qu'on lui raconte tout ce qui nous anime encore, nous qui jouissons de la santé. C'est avec courage qu'elle vit chaque journée sans jamais se plaindre. Et malgré tout, croyez-le ou non, elle aime la vie.

Salut Micheline!

Tu es toujours aussi étonnante et différente. Tu es unique.
Sonia Trépanier, secteur Au pied du courant (06-F)

Anne-Marie DUPONT honorée



Nous apprenions récemment qu'une ex-présidente de secteur, Anne-Marie Dupont, a été honorée en reconnaissance de toutes les heures de bénévolat consacrées à l'Association des orchestres de jeunes du Québec (AOJQ) depuis 1991.

C'est lors du Festival 2012 que notre amie Anne-Marie a reçu le prix Yves-Tremblay ainsi nommé en l'honneur d'un ex-président de l'AOJQ, aujourd'hui décédé.

On connaît l'amour qu'Anne-Marie porte à la musique classique et à toutes les personnes qui font vivre cette musique. Sa passion pour la musique et l'invitation d'Yves Tremblay l'ont convaincue de s'engager à préparer une relève aux musiciens et aux musiciennes de nos orchestres symphoniques.

L'AOJQ regroupe des orchestres symphoniques de jeunes de toutes les régions du Québec, incluant l'île de Montréal. Elle organise un festival tous les 2 ans; le prochain aura lieu en avril 2014 à l'occasion du 35^e anniversaire de la fondation de cette association dont Anne-Marie est secrétaire depuis 1998.

Félicitations, Anne-Marie, et poursuis ce bénévolat qui te procure tant de bonheur.

L'équipe de rédaction



CHRONIQUE informatique



Richard Languérand

Un lien fort utile

Voici un lien très pratique pour les personnes qui ont Windows XP, Vista 7 et 8 ou qui ont une tablette électronique.

Pour accéder à ce lien, vous le mettez en surbrillance en cliquant sur le bouton gauche de la souris, et vous faites glisser la souris sur le texte,

<http://www.pcastuces.com/pratique/>

<http://www.pcastuces.com/pratique/>

<http://www.pcastuces.com/pratique/>

puis, sur votre clavier, vous tapez CTRL + C en même temps.



Rendez-vous ensuite dans votre navigateur, Internet explorer ou Mozilla Firefox et, dans la barre d'adresse, faites CTRL + V en même temps. Cliquez sur Enter.



Attention aux logiciels que vous téléchargez. Parfois, ils se comportent en mouchards et vous avez de la difficulté à vous en débarrasser.

Bonne lecture !

*Richard Languérand
Secteur Angrignon (06-M)*



Véronique Gauthier

Un bilan climatique

Des rapports scientifiques le prouvent : notre planète continue à se réchauffer. En septembre 2013, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a présenté une partie de son rapport sur l'état des connaissances scientifiques sur le réchauffement, comptant cinq ans de recherches, représentant 110 pays, 250 experts, jusqu'à 800 scientifiques mobilisés sur le sujet. Ce 5^e rapport du GIEC, un organisme sous l'égide des Nations unies, dont les arguments sont probants, a émis ce diagnostic accablant et inquiétant : avec une probabilité supérieure à 95 %, l'espèce humaine est responsable du réchauffement du climat. Déjà en 2007, le GIEC affirmait un rôle déterminant à 90 % de l'activité humaine dans la montée des températures. Cinq ans plus tard, le rapport confirme que l'accumulation des gaz à effet de serre relève de l'impact humain. Celui-ci est devenu responsable du phénomène de la rapidité du réchauffement. D'après les modèles climatiques développés, les experts prévoient une élévation des températures de 2° C à 4,8° C possibles jusqu'en 2100 en cas de poursuite des rejets actuels de CO₂.

L'année 2012 a connu un accroissement des émissions de CO₂ sans précédent renforçant l'effet de serre. Le CO₂ est toujours mis en cause. Ainsi 93 % de cette

énergie contribue à réchauffer les eaux de mer ; 3 % réchauffe les sols ; 3 % cause la fonte des glaces ; 1 % se retrouve dans le réchauffement atmosphérique. La variation des échanges d'énergie entre les océans et l'atmosphère peut jouer un rôle important sur la variabilité du climat. D'une décennie à l'autre, l'atmosphère se réchauffe. En produisant des gaz à effet de serre, nous perturbons le climat. Le réchauffement climatique, depuis les années 1950, est le résultat des activités humaines. Celles-ci contribuent à la moitié des phénomènes extrêmes sur la planète. Les sécheresses, les pluies diluviennes, la fonte des glaces arctiques, la montée du niveau des océans, sont des tendances à long terme.

Ce réchauffement continu de la planète a entraîné en 2012 une fonte record des glaces arctiques ; la température globale dans l'Arctique augmentant deux fois plus vite que dans le reste du monde. Au Groenland, la calotte glacière s'est réduite avec une rapidité déconcertante en juillet 2012. L'élévation des températures selon les régions du globe a des effets sur la hausse du niveau des mers. Les océans montent de 3,2 millimètres par an depuis 20 ans, soulignent les scientifiques. Selon le GIEC, le niveau des océans atteindrait de 18 cm à 82 cm au cours des 100 prochaines années.





inquiétant pour notre monde

Il est «très probable» selon les experts que l'influence humaine contribue à des changements dans la fréquence et l'intensité des températures extrêmes depuis le milieu du XX^e siècle. Les vagues de chaleur seraient plus fréquentes et elles dureraient plus longtemps. Selon le climatologue Thomas Stocker, coprésident du groupe de travail du GIEC, «avec le réchauffement, nous nous attendons à voir les régions humides recevoir plus de pluies et les régions les plus sèches à en recevoir moins».

Au cours des millénaires, notre planète a connu les conséquences des évolutions du climat sur les paysages, la flore, la faune, etc. Présentement, les causes étudiées sont apparemment multiples. On constate, en particulier, que l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère, les océans, les écosystèmes, résulte des activités du développement moderne exercé dans les milieux naturels et urbains. En raison des changements climatiques, nombre de chercheurs affirment que la Terre connaît déjà un «déficit écologique». D'après le rapport du GIEC publié en 2007, nous savons que 20 à 30 % des espèces végétales et animales étudiées sont menacées d'extinction si elles subissent une température dépassant 1,5 - 2,5°C. Dans certaines régions du globe, ce sont les humains les plus démunis qui seront le plus

affectés par les bouleversements du climat. Ceux-ci ne sont cependant pas responsables de l'accélération du réchauffement.

Cette première partie du 5^e rapport du GIEC comporte des observations pour les dirigeants de la planète. Ceux-ci devraient parvenir à s'entendre sur des accords pour lutter contre les changements du climat d'ici 2015. Néanmoins, les phénomènes climatiques nous atteindront tous et nous devons remettre en cause nos modes de vie. Les gaz à effet de serre ont une longue durée de vie et les années deviendront de plus en plus chaudes. Le réchauffement climatique «va se transmettre d'une génération à l'autre».

Véronique Gauthier
Secteur Au pied du courant (06-F)

RÉFÉRENCES :

Foucart F. Réchauffement climatique: les experts du GIEC durcissent leur diagnostic.

LE MONDE, 27 septembre 2013.

Masson-Delmotte V. Rapport du GIEC: «Le changement climatique va se transmettre d'une génération à l'autre». Science et Nature, 7 octobre 2013.

Santini J.-L. Fonte record des glaces et émissions de CO₂ sans précédent en 2012. Agence France-Presse, 6 août 2013.

Shield A. Il est «minuit moins cinq» pour le climat, avertit le GIEC. Le DEVOIR avec l'Agence France-Presse, 4 septembre 2013.





Ghislaine Séguin

Toujours

au service des femmes
et des jeunes



Officiellement, j'ai pris ma retraite en juin 2006. Cette décision était davantage une affaire de tête que de cœur. Je trouvais difficile de quitter au moment où on est le plus expérimenté et le plus à l'aise. J'aimais mon métier, je ne voulais plus travailler à plein temps, mais j'espérais garder contact avec les enfants. Heureusement, il existe une fée des nostalgiques qui m'a entendue, car une collègue me dit alors qu'elle était allée signer une entente de retraite progressive. Elle souhaitait ne pas travailler le mercredi au cours de l'année suivante. Je lui ai aussitôt annoncé que je ferais cette journée avec plaisir. Finalement, j'ai fait aussi une autre journée pour une collègue et l'année suivante, j'ai fait de même.

Entre temps, bien sûr, je me suis inscrite à l'AREQ. J'ai choisi le secteur Pointe-aux-Trembles dont Jeannine Ménard était présidente. J'avais connu Jeannine lors d'assemblées syndicales, j'en avais gardé le souvenir d'une personne allumée et dynamique. Très vite, je me suis impliquée dans le Comité de la condition des femmes (CCF) à titre de coresponsable avec Lise St-Pierre dont j'avais fait la connaissance quelques années plus tôt. Je suis devenue responsable du comité quand Lise est devenue présidente du secteur. Depuis l'année dernière, je suis membre du Comité organisateur du CCF sur le plan régional. C'est une belle équipe, bien déterminée à faire avancer le dossier des femmes.

J'avais donné mon nom pour participer au Congrès de 2008. Je me suis désistée parce que je ne voulais pas manquer une journée d'école. J'ai toutefois précisé à

Jeannine que je voulais m'impliquer. Un peu plus tard, elle me téléphone pour me demander si j'accepterais de participer à un projet du Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles. J'ai voulu en savoir davantage avant de m'engager et j'ai pris contact avec Mireille Hébert, chargée de ce projet extraordinaire qu'a été pour moi «Ridées, mais pas fanées»: un atelier conçu conjointement par Gisèle Pomerleau, fondatrice et directrice du Centre, avec l'aide de Michèle Charpentier, professeur en travail social à l'UQAM et Irène Demchuck, également de l'UQAM.

Grâce à ce merveilleux projet, j'ai donc pu parcourir le Québec avec Gisèle Pomerleau et Ghislain Girard qui a été notre chauffeur. Cet atelier, offert aux femmes de 60 ans et plus, a été pour moi une expérience très porteuse d'espoir pour l'avenir. Les femmes que nous avons rencontrées, certaines âgées de plus de 90 ans, m'ont prouvé que l'âge ne doit surtout pas servir à définir les gens et que vieillir est un privilège dont on a le droit de profiter; bien que la maladie fasse parfois partie du parcours, mais que ce n'est toutefois pas une fatalité.

Quand la tournée s'est terminée, j'ai eu l'occasion de retourner «jouer à l'école» dans une classe de maternelle-accueil, en complétant la tâche d'une jeune collègue. Comme je n'ai pas de petits-enfants, c'est pour moi une façon très agréable de garder contact avec les petits. Avec ma collègue, nous avons développé, durant les trois dernières années, une belle complicité amicale, une richesse dans ma vie.

Depuis près de 20 ans, je fais partie du Centre des femmes de mon quartier, à

Rivière-des-Prairies. J'y suis entrée par le biais d'ateliers d'écriture. J'aime écrire, j'appelle ça ma folie douce. De fil en aiguille, je me suis impliquée au sein du conseil d'administration, dans le comité du journal et dans le club de marche. Le centre est ouvert à toutes les femmes, c'est un lieu de partage et d'échange extraordinaire. En 2014, nous soulignerons deux événements majeurs: l'agrandissement de nos locaux et le 30^e anniversaire de la fondation.

Je ne suis pas seule au monde. Dans ma famille, je suis bien entourée par une sœur aînée et par une sœur cadette. Tout en étant très différentes, nous avons la chance de partager plusieurs intérêts dont la lecture, les jeux de mots, les mots croisés, la cuisine. Nous aimons aussi faire des petits voyages; pour mes 60 ans, nous sommes allées à Kamouraska. Comme mes sœurs ont la joie d'avoir des petits-enfants, cela ajoute de la vie et du bonheur à nos rencontres familiales.

Dans mes temps libres, j'aime bien lire, assister à des concerts, voir des films et des pièces de théâtre. En 2008, je suis allée en France. À cette occasion, j'ai revu une amie française, rencontrée en Grèce en 1979 et avec laquelle je correspond depuis tout ce temps. En 2014, je souhaite la revoir de nouveau.

Comme vous le voyez, les activités et les projets ne manquent pas. Je pourrais conclure de la même façon que la personne qui m'a précédée dans cette rubrique: «La retraite, quelle retraite?»

C'est tout simplement la vie qui continue!



Ghislaine Séguin
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)



Lahcen Moumen

Planificateur
financier

Planificateur financier
et représentant
en épargne collective
pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.

1 877 442-3382, poste 6002
lahcen.w.moumen@desjardins.com
www.desjardins.com/caisseeducation



Desjardins
Caisse de l'Éducation

Le Régime enregistré d'épargne-études (REEE): L'avenir d'un enfant qui se dessine !

L'éducation de vos enfants ou de vos petits-enfants vous tient à cœur? Vous avez raison. Près des deux tiers de tous les nouveaux emplois exigent un diplôme d'études post-secondaires. Or, les frais liés à la formation ne cessent de croître: on évalue à près de 55 000\$ le coût, en 2025, d'un programme d'études postsecondaires de quatre ans. Il importe donc d'agir maintenant pour assurer l'avenir de vos enfants ou de vos petits-enfants et ainsi les aider à réaliser leurs rêves.

Un REEE vous fait bénéficier:

- * de la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE); et de l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE);
- * d'un abri fiscal, puisque les revenus de vos placements ne sont pas imposables.

Grâce à la SCEE, pour les premiers 500\$ investis en 2012 dans le REEE d'un enfant, donnent droit à:

- * **40 cents par dollar investi**, si le revenu familial net du principal responsable de l'enfant est de 42 706\$ ou moins;
- * **30 cents par dollar investi**, si le revenu familial net du principal responsable de l'enfant se situe entre 42 707\$ et 85 414\$;
- * **20 cents par dollar investi**, si le revenu familial net du principal responsable de l'enfant est supérieur à 85 414\$.

Peu importe le revenu familial net du responsable de l'enfant, si vous investissez plus de 500\$, la SCEE vous donnera 20 cents pour chaque dollar additionnel investi, et ce, pour un maximum de 2 500\$ de cotisations, au total, par année. Le plafond cumulatif de subvention au régime est de 7 200\$ par bénéficiaire.

L'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) est un crédit d'impôt qui est versé par Revenu Québec directement dans le REEE. Ainsi les cotisations versées au REEE en 2012 donnent droit au paiement d'un montant selon les critères suivants:

Revenu familial net*	Subvention de base sur la cotisation	Subvention additionnelle sur les premiers 500\$ de cotisation	Maximum annuel des montants de subvention**
Inférieur à 40 100\$	10%	10%	300\$
De 40 100\$ à 80 200\$	10%	5%	275\$
Supérieur à 80 200\$	10%	-	250\$

*Le revenu familial net est le revenu net du responsable de l'enfant, plus le revenu net de son époux ou de son conjoint de fait, s'il y a lieu.
**Le maximum cumulatif de l'incitatif québécois à l'épargne études est de 3 600\$ par bénéficiaire à vie.

Compte tenu de ses avantages, le REEE devient un outil sans pareil pour la constitution d'un capital pouvant permettre à vos jeunes d'aller loin dans la vie!

Information importante

Vous déménagez?

Un seul appel téléphonique et l'AREQ nationale, régionale et sectorielle en seront informées, de sorte que vous recevrez le magazine *Quoi de neuf*, le bulletin *Échos de l'Île* et le bulletin de votre secteur à votre nouvelle adresse.

Cet appel, il faut le faire au numéro 1 800 663-2408 et Madame Luce Laverdière se chargera d'effectuer le changement d'adresse dans votre dossier.

Vous changez d'adresse courriel? Vous faites la même démarche et la modification apparaîtra à votre dossier et sera acheminée à votre secteur, à la fin du mois en cours.

Lise Labelle



GAGNEZ LA VOITURE QUI EST LA BONNE COMBINAISON POUR VOTRE STYLE DE VIE

C O N C O U R S

LES DEUX FONT LA PAIRE

50 000 \$ EN PRIX!

Pour participer, demandez une soumission d'assurance
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/deuxfontlapaire

DEMANDEZ UNE SOUMISSION EN LIGNE ET VOUS POURRIEZ GAGNER INSTANTANÉMENT UNE DES 100 CARTES D'ESSENCE DE 150 \$ CHACUNE!



Certaines conditions s'appliquent et Le concours se termine le 13 décembre 2013. Le tirage du grand prix aura lieu le 17 janvier 2014. Le règlement est accessible sur lapersonnelle.com/deuxfontlapaire.

Coordonnées AREQ Région de Montréal

Téléphone:
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional: <http://regioniledemontreal.areq.ca>